FORMULAIRE 5  
  
DÉCLARATION TRIMESTRIELLE D’INSCRIPTION À LA COTE

Nom de l’émetteur inscrit : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (l’« émetteur »).

Symbole :

Cette déclaration trimestrielle d’inscription à la cote doit être affichée la journée même ou avant la journée à laquelle les états financiers intermédiaires non vérifiés sont déposés conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières* ou, si aucun état financier intermédiaire ne doit obligatoirement être déposé pour le trimestre, à l’intérieur des 60 jours suivant la fin du premier, deuxième ou troisième trimestre de l’exercice de l’émetteur. Cette déclaration ne peut pas remplacer l’obligation de l’émetteur de déclarer les renseignements importants séparément au moment où ceux-ci sont portés à la connaissance de la direction ou d’afficher les formulaires exigés par les politiques de la Bourse. Si des renseignements importants deviennent connus et sont déclarés durant le trimestre précédent auquel s’applique cette déclaration, la direction devrait aussi les mentionner dans cette déclaration, ainsi que la date du communiqué de presse et la date d’affichage sur le site Web de la Bourse.

**Instructions générales**

1. Préparer la présente Déclaration trimestrielle d’inscription à la cote en se servant du format ci-dessous. Ne modifiez pas l’ordre des questions, n’omettez aucune question et ne laissez aucune question sans réponse. Les réponses aux questions suivantes doivent être présentées sous forme d’exposé. Si la réponse à une question est négative ou si elle ne s’applique pas à l’émetteur, précisez-le dans une phrase complète. Le titre de chaque rubrique doit précéder la réponse.
2. Le terme « émetteur » comprend l’émetteur inscrit et ses filiales.
3. Les termes utilisés et non définis dans le présent formulaire sont définis dans la Politique 1 - Interprétation et dispositions générales ou interprétés selon cette dernière.

# Il y a trois annexes qui doivent être jointes à ce rapport comme suit.

# ANNEXE A : ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont exigés comme suit.

Pour les premier, deuxième et troisième trimestres financiers, des états financiers intermédiaires conformes aux exigences de la législation de l’Ontario sur les valeurs mobilières doivent être joints.

Si l’émetteur est exempté de déposer certains états financiers intermédiaires, donner la date de l’ordre d’exemption.

# ANNEXE B : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements supplémentaires ci-dessous doivent être fournis s’ils ne sont pas compris dans l’Annexe A.

1. **Transactions entre parties liées**

Fournir la divulgation de toutes les transactions avec une personne liée, incluant celles qui ont été précédemment divulguées dans le formulaire 10. Inclure dans la divulgation les renseignements suivants à propos des transactions avec des personnes liées.

1. Une description de la relation entre les parties de la transaction. Être aussi précis que possible dans la description de la relation. Des termes tels qu’entreprise affiliée, associée ou apparentée sans clarification supplémentaire ne sont pas suffisants.
2. Une description de la ou des transactions, ce qui comprend celles pour lesquelles aucun montant n’a été enregistré.
3. Le montant enregistré des transactions, classées par catégorie d’états financiers.
4. Les sommes dues aux personnes reliées ou de ces dernières et les conditions liées à cet égard.
5. Les obligations contractuelles envers les personnes liées, distinctes des autres obligations contractuelles.
6. Les impondérables impliquant les personnes liées, distincts des autres impondérables.
7. **Résumé des titres émis et des options accordées au cours de la période.**

Fournir les renseignements suivants pour la période commençant à la date du dernier relevé d’inscription à la cote (formulaire 2A).

1. Un résumé des titres émis au cours de la période.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Date d’émission** | **Type de titres (actions ordinaires, débentures convertibles, etc.)** | **Type d’émission (placement privé, appel public à l’épargne, exercice de bons de souscription, etc.)** | Numéro | **Prix** | **Produit total** | **Type de contrepartie (argent, propriété, etc.)** | **Décrire la relation entre la personne et l’émetteur (indiquer s’il s’agit d’une personne liée)** | **Commission payée** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |

1. Un résumé des options accordées au cours de la période.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date | **Numéro** | **Nom du titulaire d’option**  **Indiquer s’il s’agit d’une personne liée**  **et la nature de la relation** | **Description générique des autres titulaires d’option** | **Cours d’exercice** | **Date d’expiration** | **Cours du marché à la date de subvention** |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

1. **Résumé des titres tel qu’à la fin de l’exercice financier**

Fournir les renseignements suivants dans un format tabulaire tel qu’à la fin de l’exercice financier :

1. description du capital-actions autorisé, y compris le nombre d’actions pour chaque catégorie, les taux de dividende des actions privilégiées et s’il y a des clauses d’accumulation, ainsi que les dispositions de rachat et de convertibilité;
2. nombre et valeur comptabilisée pour les actions émises et en circulation;
3. descriptions des options, bons de souscription et titres convertibles en circulation, ce qui comprend le nombre ou le montant, le prix d’exercice ou de conversion et la date d’échéance, en plus de toute valeur comptabilisée;
4. nombre d’actions de chaque catégorie d’actions qui est sujet à des conventions de blocage de titres ou de mise en commun, ou toute autre restriction sur le transfert.
5. **Énumérer les noms des administrateurs et agents, avec le ou les postes occupés, au moment où ce rapport est signé et déposé.**

**ANNEXE C : RAPPORT DE GESTION**

Fournir le rapport de gestion provisoire si les lois applicables sur les valeurs mobilières l’exigent.

**Certificat de conformité**

Le soussigné certifie aux présentes :

1. que le soussigné est un administrateur ou un cadre supérieur de l’émetteur et qu’il a reçu autorisation en bonne et due forme de signer la présente déclaration trimestrielle d’inscription à la cote, grâce à une résolution adoptée par le conseil d’administration de l’émetteur;
2. qu’à la date ci-contre, il n’y a aucun renseignement important concernant l’émetteur n’ayant pas été divulgué publiquement;
3. que le soussigné confirme par la présente à la Bourse que l’émetteur se conforme aux exigences de la législation applicable aux valeurs mobilières (selon la définition de ce terme dans la Norme canadienne 14-101) et à toutes les exigences de la Bourse (telles que définies dans la Politique 1 de la Bourse);
4. que tous les renseignements contenus dans le présent Formulaire 5 - Déclaration trimestrielle d’inscription à la cote sont vrais.

Daté le .

Nom de l’administrateur ou du cadre supérieur

Signature

Titre officiel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Détails sur l’émetteur***  Nom de l’émetteur | Pour le trimestre finissant le | Date du rapport  AA/MM/JJ |
| Adresse de l’émetteur | | |
| Ville/Province/Code postal | No de télécopieur de l’émetteur  ( ) | No de téléphone de l’émetteur  ( ) |
| Nom de la personne-ressource | Poste de la personne-ressource | No de téléphone de la personne-ressource |
| Adresse électronique de la personne-ressource | Adresse du site Web | |